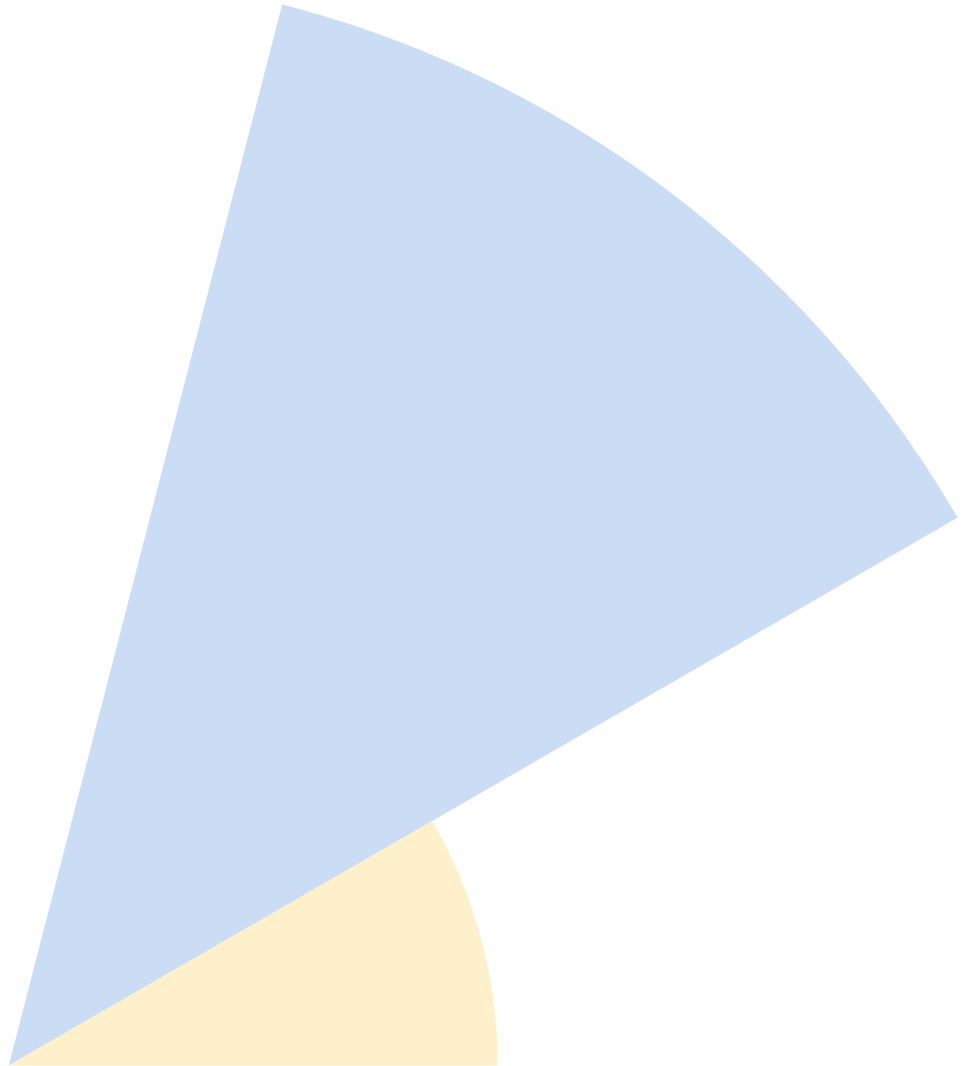


# Centrale nucléaire du Tricastin



# Jusqu'à 7 340 personnes et 2 770 emplois dépendent de sa présence

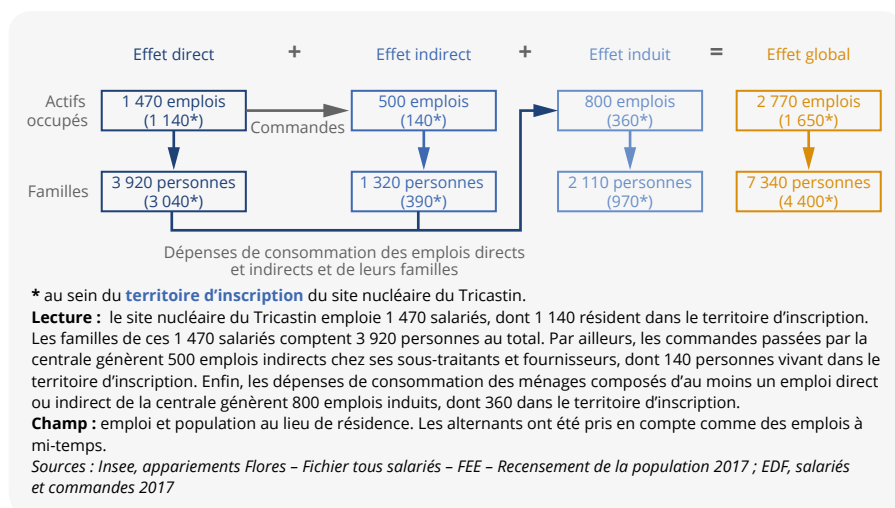
En 2017, 1 470 personnes sont salariées de la centrale du Tricastin. La plupart d'entre elles sont des hommes et possèdent un contrat à durée indéterminée. Ils occupent des emplois à dominante technique fortement qualifiés. Les commandes passées par la centrale à des fournisseurs et sous-traitants occasionnent des emplois indirects. La consommation des ménages dont une partie des ressources dépendent directement ou indirectement de la centrale induit également des emplois. Au total, jusqu'à 2 770 emplois dépendraient de la centrale du Tricastin. Cet effet est particulièrement important sur un territoire constitué de 30 communes autour de Saint-Paul-Trois-Châteaux, où est implantée la centrale. Si on tient compte de l'ensemble des membres des familles concernées par ces emplois, la centrale est une source de revenus pour 7 340 personnes.

Localisé le long du canal de Donzère-Mondragon, canal de dérivation du Rhône, le centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) du Tricastin est situé sur la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans la Drôme. Le centre nucléaire se trouve ainsi à une dizaine de kilomètres au sud de Pierrelatte et à une trentaine au sud de Montélimar. En 2020, la centrale du Tricastin est dotée de quatre réacteurs et contribue pour 6 % à la production française d'électricité d'origine nucléaire. Elle est l'une des quatre centrales nucléaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes, première région française productrice d'électricité d'origine nucléaire (23 % de la production nationale en 2020).

## 1 470 emplois directs de salariés fortement qualifiés

En 2017, 1 470 salariés sont employés par EDF pour la centrale ► **figure 1**. Quasiment la totalité d'entre eux (96 %) ont un contrat à durée indéterminée, soit 12 points de plus que pour l'ensemble des salariés d'Auvergne-Rhône-Alpes. Les emplois qu'ils occupent ont une forte dimension technique, et sont par conséquent fortement qualifiés. Ainsi, la part de cadres et de techniciens et professions intermédiaires est nettement plus élevée qu'en moyenne régionale (respectivement 28 % et 63 % pour les salariés de la centrale contre 16 % et 21 % dans la région). Plus de huit salariés sur dix du CNPE sont des hommes (83 %), soit une proportion très supérieure à celle observée dans l'ensemble de la région (52 %). De plus, près d'un quart de ces salariés (24 %) ont moins de 30 ans alors que cette classe d'âge ne pèse que 20 % des actifs occupés de la région.

## ► 1. Nombre d'emplois directs, indirects et induits par le CNPE du Tricastin



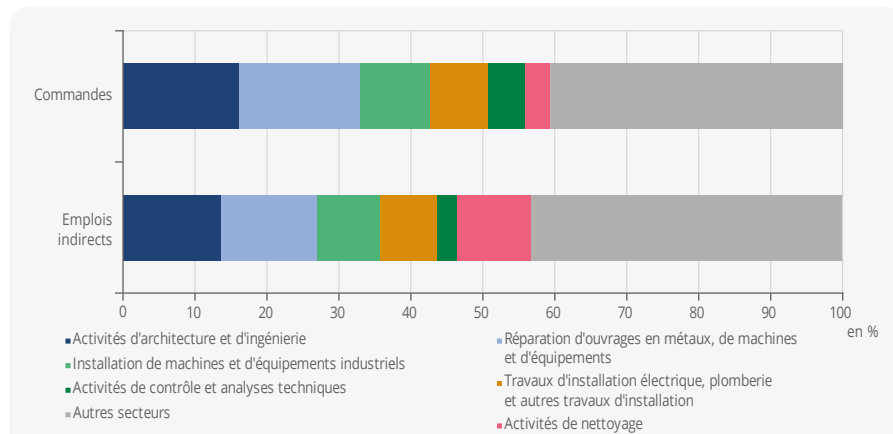
## 500 emplois indirects proviennent des commandes de la centrale

En 2017, environ 500 **emplois indirects** sont engendrés par les 60 millions d'euros de commandes passées par la centrale auprès de ses fournisseurs et sous-traitants situés dans la Drôme ou dans l'un de ses **départements environnants**. En effet, certaines opérations ne sont que ponctuelles, comme les activités de maintenance et de remplacement du combustible. D'autres, telles que le nettoyage des locaux ou la sécurisation des accès, sont externalisées. En conséquence, les secteurs des activités d'architecture et d'ingénierie, de la réparation d'ouvrages en métaux, de machines et d'équipements, des activités de nettoyage et de l'installation de machines et d'équipements industriels sont ceux dont l'emploi indirect est le plus élevé. À eux seuls, ces quatre secteurs concentrent 46 % des emplois indirects ► **figure 2**.

La consommation des familles et des salariés de la centrale et des fournisseurs contribue également à l'économie locale à hauteur d'environ 800 **emplois induits**. Par construction, ces derniers se concentrent dans des activités présentes telles que les services d'administration générale, économique et sociale (19 %) et les activités hospitalières (9 %). Au total, en 2017, l'activité du CNPE du Tricastin génère dans la Drôme et ses départements environnants des emplois directs, indirects ou induits pour 2 770 salariés. Elle contribue ainsi aux revenus de 7 340 personnes résidant dans une famille dont au moins l'un des membres exerce un de ces emplois.

En 2017, 31 établissements fournisseurs ou sous-traitants ont un chiffre d'affaires qui dépend pour plus de 10 % des commandes passées par la centrale. Le montant de ces dernières s'adresse pour 16 % à des établissements d'architecture

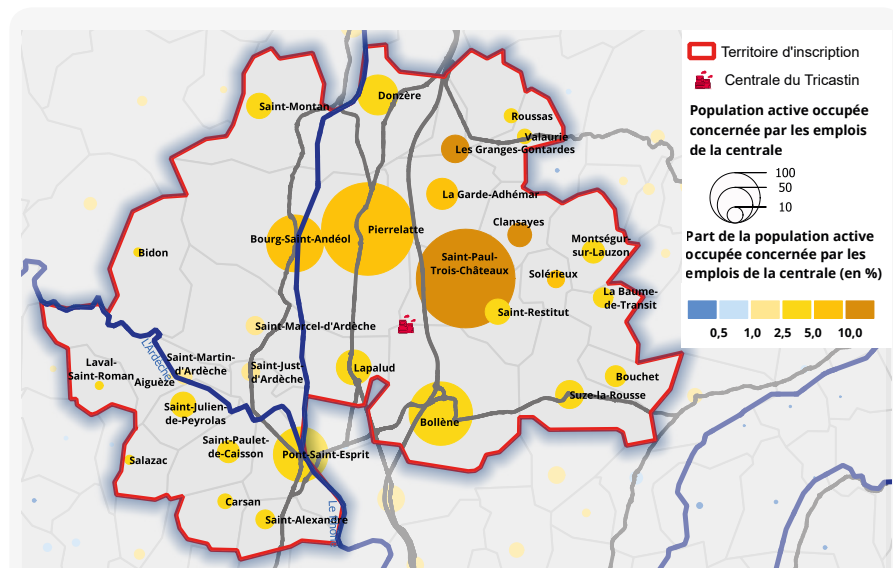
## ► 2. Répartition des commandes et des emplois indirects du CNPE du Tricastin selon le secteur d'activité



**Lecture :** 17 % des commandes passées par la centrale du Tricastin sont adressées à des entreprises ayant une activité d'architecture ou d'ingénierie ; ce secteur représente 14 % des emplois indirects générés par les commandes de la centrale.

Sources : Insee, *appariements Flores - Fichier tous salariés - FEE - Recensement de la population 2017* ; EDF, *salariés et commandes 2017*

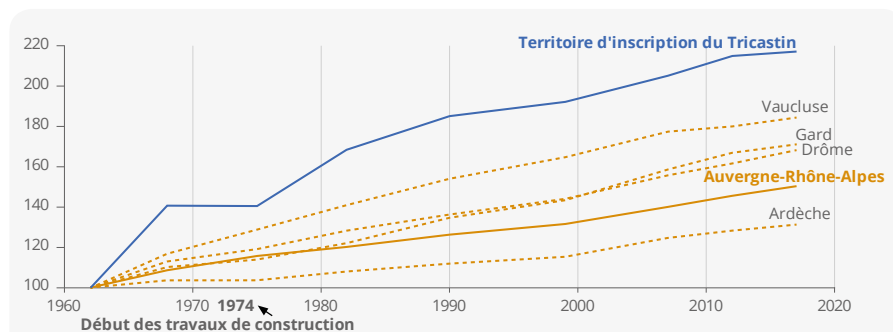
## ► 3. Communes dont la population active est la plus fortement concernée par la présence de la centrale du Tricastin



**Lecture :** 395 personnes résidant à Saint-Paul-Trois-Châteaux occupent un emploi direct, indirect ou induit par la centrale du Tricastin, soit plus de 10 % de la population active occupée de la commune.

Sources : Insee, *appariements Flores - Fichier tous salariés - FEE - Recensement de la population 2017* ; EDF, *salariés et commandes 2017*

## ► 4. Évolution de la population (base 100 en 1962)



**Lecture :** entre 1962 et 2017, la population a augmenté de 117 % dans le territoire d'inscription de la centrale du Tricastin (indice de 217 en 2017), soit nettement plus que dans la région (indice de 150, soit + 50 %). Les départements englobant le territoire d'inscription ont connu une croissance comprise entre + 31 % en Ardèche (indice de 131) et + 84 % dans la Vaucluse (indice de 184).

Source : Insee, *Recensements de la population 1962 à 2017*

et d'ingénierie, pour 17 % à la réparation d'ouvrages en métaux, de machines et d'équipements et pour 10 % à de l'installation de machines et d'équipements industriels.

### Un territoire d'inscription qui concerne quatre départements

Le **territoire d'inscription** de la centrale est formé de 30 communes dans lesquelles au moins 2,5 % de la population active en emploi occupe un emploi généré par la centrale ► **figure 3**. En 2017, 86 700 personnes vivent dans ces communes. La centrale du Tricastin étant située à la frontière entre la Drôme et le Vaucluse et à moins d'une dizaine de kilomètres de l'Ardèche et du Gard, le territoire d'inscription s'étend sur ces quatre départements.

Environ 60 % des personnes concernées par les activités liées à la centrale du Tricastin, que ce soit de manière directe, indirecte ou induite, résident dans ce territoire d'inscription. Les communes de Bollène, Pierrelatte, Pont-Saint-Esprit et Saint-Paul-Trois-Châteaux concentrent à elles quatre plus de la moitié de la population du territoire (55 %). Saint-Paul-Trois-Châteaux, commune d'implantation de la centrale, est la commune dont la plus grande part d'actifs ont un emploi dépendant de ses activités (11,8 % des actifs occupés qui y résident exercent un emploi généré par la centrale).

Parmi les communes les plus importantes du territoire (de plus de 10 000 habitants), Pierrelatte est la plus fortement dépendante de la centrale (7,2 % des actifs occupés) tandis que Bollène et Pont-Saint-Esprit sont moins concernées par les activités du CNPE (respectivement 3,7 % et 3,6 % des actifs occupés). En dehors de ce territoire, 100 habitants de Montélimar occupent un emploi dépendant de la centrale, et environ une trentaine de ceux des communes de Bagnols-sur-Cèze, de Mondragon et d'Orange. Les centrales de Cruas-Meysses et du Tricastin étant très proches, leur territoire d'inscription le sont également. La commune de Donzère fait partie des deux ; il s'agit de la seule commune où la part de population active occupée concernée par les activités des centrales est supérieure à 2,5 % pour deux sites.

La croissance démographique du territoire d'inscription est, de longue date, très dynamique : sa population a, en moyenne, augmenté d'environ 1,4 % par an entre 1962 et 2017 alors que cette hausse est de + 0,9 % dans la Drôme et de + 0,7 % pour l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes

► **figure 4.** C'est surtout entre 1962 et 1968 que cet afflux démographique a été le plus vif (+ 5,9 % par an). Entre 1968 et 1975, la population a très légèrement diminué (- 0,05 % par an). La construction de la centrale a débuté en 1974 et, dans les années qui ont suivi, le territoire a retrouvé une forte croissance démographique (+ 2,6 % par an entre 1975 et 1982).

En revanche, la hausse de population est beaucoup plus modérée sur la période récente. Sur le territoire d'inscription de la centrale du Tricastin, la population a augmenté en moyenne de 0,6 % par an entre 2007 et 2017, soit un rythme similaire à celui de l'ensemble de la région Auvergne-

Rhône-Alpes (+ 0,7 %). Enfin, sur les cinq dernières années (entre 2012 et 2017), la croissance démographique de ce territoire (+ 0,2 % par an) est nettement plus faible que celle de la Drôme (+ 0,8 % par an), du Vaucluse (+ 0,5 %), du Gard (+ 0,5 %), de l'Ardèche (+ 0,5 %) et d'Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,7 % par an).

Au sein du territoire d'inscription, un grand nombre d'actifs se rendent quotidiennement à Saint-Paul-Trois-Châteaux (1 700) pour leur travail, que ce soit vers la centrale ou une autre entreprise. C'est la deuxième commune de ce territoire en matière d'actifs venant travailler, la première étant

Pierrelatte. Parmi ceux qui se déplacent vers Saint-Paul-Trois-Châteaux pour y travailler, 530 proviennent de Pierrelatte, 310 de Bollène, 190 de Bourg-Saint-Andéol et 150 de Pont-Saint-Esprit. La présence de la centrale sur Saint-Paul-Trois-Châteaux explique une large partie de ces flux, le CNPE du Tricastin étant de très loin le plus gros établissement de la commune. Il est, en outre, le deuxième plus gros employeur du territoire d'inscription derrière l'établissement Orano-Démantèlement (anciennement Areva) situé à Pierrelatte. Celui-ci n'a pas de lien direct avec la centrale mais est un acteur de la filière nucléaire.

La centrale génère également des ressources sur le territoire au travers des impôts et taxes qu'elle verse. En 2017, la centrale du Tricastin s'est acquittée de 90,8 millions d'euros d'impôts et taxes locales dont 2,9 millions d'euros de taxe foncière. Ainsi, en moyenne, le produit de la fiscalité directe du **secteur communal** provenant des taxes « entreprises » est de 506 euros par habitant sur le territoire d'inscription de la centrale, contre 229 euros en moyenne sur l'ensemble de la région. La commune et l'intercommunalité où est installée la centrale sont celles qui en bénéficient le plus. ●

### ► Grand carénage

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes de l'Insee, la Préfecture de Région et EDF. Ces travaux s'inscrivent dans le contexte de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019-2023 et du grand carénage. En Auvergne-Rhône-Alpes, ce dernier concerne les quatre CNPE. Ce programme industriel national d'EDF porte sur des investissements et travaux de grande envergure dans le domaine nucléaire. Les chantiers concernent prioritairement l'amélioration de la sûreté, mais aussi le remplacement de gros composants (alternateurs, turbines...) et la rénovation du contrôle de commande, dans le but de prolonger la durée de fonctionnement des centrales. Le programme des travaux s'échelonne sur une dizaine d'années. EDF prévoit une mobilisation moyenne de 5 000 intervenants extérieurs (hors opérations habituelles de maintenance).

En 2019 et 2021, le CNPE du Tricastin a réalisé les 4<sup>e</sup> visites décennales des unités de production n° 1 et n° 2, visites concernées par le grand carénage. Les 4<sup>e</sup> visites décennales des unités de production n° 3 et n° 4 sont programmées en 2022 et 2024.

La complémentarité des programmes de maintenance des centrales du Tricastin et de Cruas-Meysses est sans conteste un atout de dynamisme supplémentaire pour le territoire.